



Charte d'utilisateurs de la plate-forme d'imagerie photonique du CRI-U1149

Responsable scientifique : Loredana Saveanu

Responsables techniques : François Lanthiez assisté par Pascal Nicole

Mail contact : francois.lanthiez@inserm.fr

1. Introduction

La plate-forme d'Imagerie Cellulaire du CRI a pour objectif de mettre à la disposition de la communauté scientifique du site des matériels performants, du conseil et de l'assistance en microscopie et en imagerie cellulaire.

La plate-forme d'Imagerie Cellulaire est installée au 2ème étage Ascenseur A de la faculté de médecine Bichat pièces 208 et 218.

2. Objectifs

Les objectifs de la plate-forme sont de mettre à la disposition de la communauté scientifique du site des équipements performants, du conseil et de l'assistance en microscopie et en imagerie cellulaire, c'est à dire :

- matériels : acquisition et installation ; maintenance, jouvence et vigilance pour leur bon fonctionnement,
- accueil, formation, conseil et assistance aux utilisateurs,
- information, communication et animation au profit de la communauté scientifique du site,
- suivi des évolutions technologiques, développements et création d'outils.

Les utilisateurs reconnaissent que les équipements de la plate-forme sont des équipements de recherche, que la plate-forme n'offre pas de prestation de nature commerciale ou autre et que les contributions demandées aux laboratoires correspondent à une participation aux coûts de fonctionnement des équipements de la plate-forme.

3. Fonctionnement et modalités d'utilisation

Un site internet présente les matériels avec leurs caractéristiques et la contribution financière demandée (<https://cri1149.fr/les-plateformes/imagerie/>).

Accès

L'accès aux équipements de la plate-forme s'effectue dans le cadre de projets scientifiques et après avoir suivi une formation obligatoire par un responsable sur chaque appareil utilisé.

La plate-forme est accessible à toutes les équipes de recherche du site Bichat, ainsi qu'aux équipes extérieures (académiques ou entreprises privées), après signature du formulaire d'engagement par l'utilisateur et la remise dûment remplie de la fiche de renseignement.

Chaque nouvel utilisateur doit d'abord contacter le responsable technique afin de recevoir une formation adaptée à la manipulation des équipements.

Horaires

Les locaux de la plate-forme sont accessibles du lundi au vendredi de 8h à 20h pour les utilisateurs autonomes, dans le respect des règles de sécurité sinon sur rendez-vous.

Réservation

Un calendrier de réservation est accessible en ligne (https://grr.catibiomed.fr/week_all.php?year=2025&month=01&day=07&area=7) pour chaque matériel ou poste de travail. Il est impératif de s'inscrire avant toute utilisation et de prévenir de tout changement, pour permettre la gestion des matériels (occupation, préparation, entretien, facturation). Seuls les utilisateurs autonomes peuvent s'inscrire en ligne. Les autres utilisateurs doivent faire une demande par mail auprès du responsable technique de la plate-forme.

Dans l'onglet « Brève description » doivent apparaître impérativement les informations suivantes : « Nom (Unité ou entreprise, chef(fe) d'équipe) ».

L'utilisateur inscrit sur le calendrier de réservation doit être la personne qui vient physiquement effectuer les manipulations.

Pour les formations, la prise de rendez-vous avec les responsables techniques de la plate-forme doit être faite au moins une semaine à l'avance. En cas d'annulation, merci de prévenir la personne par courriel.

Les utilisateurs extérieurs au site ou appartenant à des entreprises privées n'ayant pas accès au planning de réservation, doivent contacter un responsable de la plateforme au moins une semaine à l'avance.

Données

La plate-forme effectue une sauvegarde des données qui seront effacées tous les 6 mois des disques dur des différents équipements. Les données doivent être transférées au plus tôt via catibiomed.

Il est strictement interdit de connecter tout type d'appareil, notamment de stockage, aux ordinateurs.

Sécurité

La plate-forme ne dispose ni de zone L2 et L3 ni d'autorisation pour l'utilisation de radionucléides. L'accès au microscope n'est donc pas autorisé pour des prélèvements comportant des agents pathogènes qui nécessitent un confinement spécial. (Prélèvements infectés expérimentalement par virus, bactéries, champignons, parasites). Tout échantillon destiné à l'observation devra avoir été préparé dans le laboratoire de l'utilisateur avant d'être introduit dans la Plate-forme, aucune préparation ne pourra être effectuée à l'intérieur de la plate-forme. Il est strictement interdit de pénétrer dans toute salle du plateau avec des gants. (Possibilité de mettre des gants neufs dans les locaux).

En cas d'incident (renversement ou autres), l'utilisateur s'engage à informer immédiatement le responsable de la plate-forme.

Pour toute étude impliquant un risque chimique lors de l'imagerie, il est impératif de contacter les responsables de la plateforme avant toute utilisation. En cas d'accord, une procédure spécifique comprenant les étapes de nettoyage, de manipulation et l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) pourrait être mise en place.

Les microscopes sont équipés de lasers de classe 3 et 4. Par conséquent, il est obligatoire de maintenir la vitre de protection oculaire en place devant l'échantillon. Toute observation de l'échantillon doit se faire avec le trajet laser fermé et exclusivement à travers la vitre de protection oculaire.

Contribution financière

Une contribution financière est demandée en contrepartie de l'utilisation des matériels de la plate-forme. Elle participe au règlement des frais de fonctionnement de la plate-forme.

Les montants des participations sont affichés sur le site internet. Ils sont révisés chaque année. La somme due par chaque entité utilisatrice est calculée trimestriellement. Toute réservation non annulée 24h à l'avance est comptée.

En cas de non-paiement dans un délai de 3 mois, tous les utilisateurs appartenant au laboratoire (public ou privé) n'ayant pas acquittés les sommes dues n'ont plus accès à la plate-forme jusqu'au règlement.

Responsabilités

Les matériels sont mis à la disposition des membres des laboratoires qui ont l'obligation d'en prendre soin, de respecter les consignes d'utilisation, d'assurer le respect des règles d'hygiène et sécurité (en particulier risque biologique) conformément aux bonnes pratiques de laboratoire et d'informer la responsable de la plate-forme dès qu'un incident se produit.

Aucune modification ou adaptation ne doit être apportée aux différents équipements (microscopes et leurs périphériques, matériels informatiques), même temporaires, sans avoir le consentement du responsable de la plate-forme.

Les utilisateurs sont responsables des dommages qu'ils ont occasionnés et responsables pour toute personne non-inscrite qu'ils introduisent dans la plate-forme (sécurité des personnes et des biens). Pendant leur présence au sein de la plate-forme, les utilisateurs restent sous la responsabilité du Directeur de leur laboratoire ou de leur organisme d'appartenance. **En cas de mise en cause directe de la responsabilité d'un utilisateur ayant conduit à une détérioration de l'équipement, son laboratoire devra prendre en charge les réparations ou remplacements nécessaires.**

Tout utilisateur ne respectant pas les termes et obligation de la présente charte pourra être exclu.

En cas de panne ou de disfonctionnement, merci de prévenir au plus tôt un des responsables de la plate-forme.

5. Valorisation

Cette plate-forme est animée par un personnel qualifié qui veille à son bon fonctionnement, à l'encadrement des utilisateurs et qui peut être amené à participer au développement de projets.

Sous réserve du respect des droits des tiers :

- Chaque utilisateur reste propriétaire de ses résultats, il a l'entièvre liberté de les publier, de déposer des brevets, de transférer les données correspondantes à tout tiers de son choix selon la politique définie par son organisme d'appartenance.

- En cas de collaboration entre du personnel de la plate-forme et des utilisateurs sur des aspects méthodologiques/protocoles liés aux appareils, la contribution des personnels de la plate-forme sera reconnue et les brevets qui pourraient être déposés seront partagés entre les organismes d'appartenance des équipes impliquées.
- Tous les utilisateurs de la plate-forme pourront bénéficier des améliorations des méthodes/protocoles brevetés ou non.

Les demandes de financement nécessaires au développement de la plateforme rendent indispensables que l'activité de la plateforme soit explicitement reconnue.

La plate-forme devra être remerciée dans les publications « *the authors greatly acknowledge _____ of the CRI U1149 Imaging Facility* ».
